

et les franchises (1) appartenant aud. paille, et le d. Guill. Angellier prendra les étoffes là où il pourra trouver meilleur marché.

« Le lundy 24^e jour de Fevrier 1499, etc.

« Mess^{rs} Pierre Burbeiron, Estienne Garnier, etc.

« En ensuyvant la délibération de Mess^{rs} les notables et maistres des mestiers qui furent hyer mandez assemblez aud. hostel commun pour préparer l'entrée et reparation qu'il convient fere de la reyne, nostre souveraine dame, à cause de son second règne, a esté présentement arresté, conclu et délibéré mectre sur et faire chartreaux par forme de tailles ou collecte, ung denier par livre sur tous les manans et habitans apparens aisez et solvables de la d. ville qui sont cotisez à dix sols pour denier et au-dessus. Pour icelle collecte promptement faire cuiller et lever le plus promptement et diligemment que faire se pourra, en manière qu'on puisse fournir aux fraiz et que les choses nécessaires ne soient retardées ne mises en delay, dont icelle ville peust avoir deshonneur et dommaige.

« Mercredi 26 février 1499, etc.

« Pierre Burbeiron, François Tourvéon, etc.

« Mons^r le Tresorier a offert prester à la ville, pour fournir aux premiers fraiz de l'entrée de la reyne, cinq cens livres tournois jusques a pasques prouchain et faire la recepte de la collecte mise sus pour lad. entrée, sans en demander aucune recompense, sinon la despence et salaires des gens et autres fraiz qu'il faudroit faire pour la poursuite des refusans, laquelle offre lesd. conseillers ont accepté.

« Je vous aduise que en toutes les villes où la Reyne est entrée depuys quelle est mariée au roy, qu'elle a fait entrée à Orléans, et ceux de Tours ont préparé et aussi Mess^{rs} de Paris, et encores, pour plus seurement vous en mander, j'en

(1) Franges.